

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1514

présenté par

M. Rolland, M. Leclerc, M. Nury et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:****Mission « Plan d'urgence face à la crise sanitaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.